

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Direction départementale  
de la cohésion sociale**  
Secrétariat général

### **Décision de subdélégation de signature de Monsieur Eric DOAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale en matière d'ordonnancement secondaire**

**N° DDCS / SG / 2015 138 - 0002**

#### **Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales**

VU le décret du 31 juillet 2014 nommant Madame Josiane CHEVALIER, Préfète des Pyrénées-Orientales ;

VU l'arrêté du Premier Ministre en date du 23 décembre 2014 renouvelant Monsieur Eric DOAT dans ses fonctions de Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015012-0021 du 12 janvier 2015 portant délégation de signature à Monsieur Eric DOAT, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Pyrénées-Orientales en qualité d'ordonnateur secondaire délégué.

Décide

de donner délégation à **Madame Francine LERAILLEZ**, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à l'effet de valider dans l'application informatique de l'Etat, CHORUS Formulaire, les actes d'ordonnancement liés aux opérations budgétaires initiées dans le cadre des missions de la Direction.

Perpignan, le 18 mai 2015

Le Directeur Départemental  
de la Cohésion Sociale,



Eric DOAT